

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 4 février à 20 heures 30,
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,
Dûment convoqué le 24 janvier 2025,
S'est réuni à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,
Virginie FAVIER, Sylvie MOREAU, Catherine PINEAU,
Anne-Claire AUGEREAU, François GUILLOT, Christelle GIRAUD,
Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU et Bertrand QUINTARD

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 17
Présents : 13
Votants : 13
(dont 0 mandat)

Absents : Éric MILLET, Cécile THOMAS, Thibault BONNANFANT et
Stéphanie WANLIN GUERINEAU

Secrétaire : François GUILLOT

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.

Affiché le 6 février 2025

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024
(délibération n° 2025-02-06)

Le conseil municipal, par un vote unanime,
Constant que le compte administratif de l'exercice 2024 présente les résultats suivants :

section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2024	305 484,78
Report à nouveau (compte 002 du budget 2024)	845 359,56
Montant à affecter :	1 150 844,34

section d'investissement	
Solde d'exécution de la section d'investissement	473 594,02
Restes à réaliser dépenses	-403 200,00
Restes à réaliser recettes	228 700,00
Besoin/excédent de financement :	299 094,02

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat	
Virement à la section d'investissement (compte 1068)	0,00
Report à nouveau ligne 002	1 150 844,34
total égal au total à affecter :	1 150 844,34

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire, Jean-François RENOUX

Le secrétaire de séance, François GUILLOT